

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : EVD Spray désodorisant jardin fleuri

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principale : Utilisation privée

Utilisation(s) particulière(s) : Aérosol
Air refresher

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale de l'entreprise :

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +31773971811 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

BELGIE/BELGIQUE

Centre Anti-
Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale +32 70 245 245
c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid

FRANCE

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de
Paris +33 1 40 05 48 48
Hôpital Fernand Widal

SWITZERLAND

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Centre +41 442 51 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008/CE

Classification CLP : Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Aérosol 1 H222;H229

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

2.1.2. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CE ou 1999/45/CE

Classification : le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.
F+; R12

Texte complet des phrases R, voir sous section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage conformément au Règlement (UE) 1272/2008

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Pictogrammes des risques :



GHS02

Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

2.2.2. Étiquetage selon les Directives (67/548/CEE - 1999/45/CE)

Sans rapport

2.3. Autres dangers

Autres dangers :

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Résultats des évaluations PBT et vPvB :
Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément à la Directive 67/548/CEE
n-Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7 (N° index CE) 601-004-00-0	5 - 20	F+, R12
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9 (N° index CE) 601-003-00-5	1 - 15	F+, R12
Isobutane	(N° CAS) 75-28-5 (N° CE) 200-857-2 (N° index CE) 601-004-00-0	1 - 10	F+, R12
Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
n-Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7 (N° index CE) 601-004-00-0	5 - 20	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9 (N° index CE) 601-003-00-5	1 - 15	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Isobutane	(N° CAS) 75-28-5 (N° CE) 200-857-2 (N° index CE) 601-004-00-0	1 - 10	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas

Pour le texte complet des phrases R- et (EU)H- dans cette section, voir section 16.

Identification de la substance ou du mélange : Aérosol

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Contact avec les yeux	: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après absorption	: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
Conseils supplémentaires	: Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Protection individuelle: voir paragraphe 8 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Les symptômes suivants peuvent se manifester: somnolence État inconscient.
Contact avec la peau	: Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.
Contact avec les yeux	: Les symptômes suivants peuvent se manifester: Irritation des yeux.
Ingestion	: Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	: Eau en aérosol mousse résistante à l'alcool Extincteur à sec Dioxyde de carbone
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité	: Jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie	: Aérosol extrêmement inflammable.
Dangers spécifiques	: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Les aérosols peuvent se fissurer et devenir des projectiles. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Risque d'ignition. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Produits de combustion dangereux:
Oxydes de carbone (COx)

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers

- : Equipement spécial de protection en cas d'incendie.
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer en observant les réglementations administratives.
- Évacuer la zone.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Personnel non formé pour les cas d'urgence : Évacuer la zone.
rester face au vent/garder du recul par rapport à la source.
Assurer une aération suffisante.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- Équipes d'intervention : Prendre les mesures de précaution et d'entraînement pour la décontamination d'urgence et l'élimination des déchets.
Protection individuelle: voir paragraphe 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Laisser s'évaporer.
Méthodes de nettoyage - déversement mineur: Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel)., Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation : Assurer une aération suffisante.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Protection individuelle: voir paragraphe 8

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières incompatibles.
 Voir également section 10
 Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Température, concentration, valeur pH, temps).
 ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale : maintenir une bonne hygiène industrielle.
 se laver les mains avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit.
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 stocker les vêtements de travail séparément.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Aérosols inflammables
 Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
 Eloigner toute source d'ignition.
 Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.
 Protéger du rayonnement solaire.
 Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10.

Matériaux d'emballage : Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition :

n-Butane (106-97-8)		
Autriche	MAK (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Autriche	MAK (ppm)	800 ppm
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m ³)	3800 mg/m ³
Autriche	MAK Valeur courte durée (ppm)	1600 ppm
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm (gas)
Bulgarie	OEL TWA (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (mg/m ³)	1450 mg/m ³ 22 mg/m ³ (containing >=0.1% 1,3-Butadiene)
Croatie	GVI (granična vrijednost izloženosti) (ppm)	600 ppm 10 ppm (containing >=0.1% 1,3-Butadiene)
Croatie	KGVI (kratkotrajna granična vrijednost izloženosti) (mg/m ³)	1810 mg/m ³
Croatie	KGVI (kratkotrajna granična vrijednost izloženosti) (ppm)	750 ppm

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

n-Butane (106-97-8)		
France	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
France	VME (ppm)	800 ppm
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	2400 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	1000 ppm
Grèce	OEL TWA (mg/m ³)	2350 mg/m ³
Grèce	OEL TWA (ppm)	1000 ppm
Italie - Portugal - USA ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
Lettonie	OEL TWA (mg/m ³)	300 mg/m ³
Espagne	VLA-ED (ppm)	1000 ppm
Suisse	VLE (mg/m ³)	7200 mg/m ³
Suisse	VLE (ppm)	3200 ppm
Suisse	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Suisse	VME (ppm)	800 ppm
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	1450 mg/m ³
Royaume Uni	WEL TWA (ppm)	600 ppm
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m ³)	1810 mg/m ³
Royaume Uni	WEL STEL (ppm)	750 ppm
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m ³)	1200 mg/m ³
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (ppm)	500 ppm
Finlande	HTP-arvo (8h) (ppm)	800 ppm
Finlande	HTP-arvo (15 min) (ppm)	1000 ppm
Hongrie	AK-érték	2350 mg/m ³
Hongrie	CK-érték	9400 mg/m ³
Irlande	OEL (8 hours ref) (ppm)	1000 ppm
Irlande	OEL (15 min ref) (ppm)	3000 ppm (calculated)
Norvège	Gjennomsnittsverdier (AN) (mg/m ³)	600 mg/m ³
Norvège	Gjennomsnittsverdier (AN) (ppm)	250 ppm
Norvège	Gjennomsnittsverdier (Korttidsverdi) (mg/m ³)	750 mg/m ³
Norvège	Gjennomsnittsverdier (Korttidsverdi) (ppm)	312,5 ppm
Pologne	NDS (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Pologne	NDSCh (mg/m ³)	3000 mg/m ³

Propane (74-98-6)		
Autriche	MAK (mg/m ³)	1800 mg/m ³
Autriche	MAK (ppm)	1000 ppm
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m ³)	3600 mg/m ³
Autriche	MAK Valeur courte durée (ppm)	2000 ppm
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm (gas)
Bulgarie	OEL TWA (mg/m ³)	1800,0 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	1800 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	1000 ppm
Grèce	OEL TWA (mg/m ³)	1800 mg/m ³

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Propane (74-98-6)		
Grèce	OEL TWA (ppm)	1000 ppm
Italie - Portugal - USA ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1000 ppm
Espagne	VLA-ED (ppm)	1000 ppm
Suisse	VLE (mg/m ³)	7200 mg/m ³
Suisse	VLE (ppm)	4000 ppm
Suisse	VME (mg/m ³)	1800 mg/m ³
Suisse	VME (ppm)	1000 ppm
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (mg/m ³)	1800 mg/m ³
Danemark	Grænseværdie (langvarig) (ppm)	1000 ppm
Finlande	HTP-arvo (8h) (mg/m ³)	1500 mg/m ³
Finlande	HTP-arvo (8h) (ppm)	800 ppm
Finlande	HTP-arvo (15 min)	2000 mg/m ³
Finlande	HTP-arvo (15 min) (ppm)	1100 ppm
Irlande	OEL (8 hours ref) (ppm)	1000 ppm
Irlande	OEL (15 min ref) (ppm)	3000 ppm (calculated)
Norvège	Gjennomsnittsverdier (AN) (mg/m ³)	900 mg/m ³
Norvège	Gjennomsnittsverdier (AN) (ppm)	500 ppm
Norvège	Gjennomsnittsverdier (Korttidsverdi) (mg/m ³)	1125 mg/m ³
Norvège	Gjennomsnittsverdier (Korttidsverdi) (ppm)	625 ppm
Pologne	NDS (mg/m ³)	1800 mg/m ³
Roumanie	OEL TWA (mg/m ³)	1400 mg/m ³
Roumanie	OEL TWA (ppm)	778 ppm
Roumanie	OEL STEL (mg/m ³)	1800 mg/m ³
Roumanie	OEL STEL (ppm)	1000 ppm

Isobutane (75-28-5)		
Autriche	MAK (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Autriche	MAK (ppm)	800 ppm
Autriche	MAK Valeur courte durée (mg/m ³)	3800 mg/m ³
Autriche	MAK Valeur courte durée (ppm)	1600 ppm
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm (gas)
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	2400 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	1000 ppm
Italie - Portugal - USA ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm
Suisse	VLE (mg/m ³)	7200 mg/m ³
Suisse	VLE (ppm)	3200 ppm
Suisse	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
Suisse	VME (ppm)	800 ppm
Finlande	HTP-arvo (8h) (ppm)	800 ppm
Finlande	HTP-arvo (15 min)	2400 mg/m ³
Finlande	HTP-arvo (15 min) (ppm)	1000 ppm

Procédures de contrôle recommandées : Contrôle de l'air respiré par les personnes
Contrôle de l'air ambiant

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle	:	Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Protection respiratoire	:	N'est pas exigée dans les conditions normales. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque (EN 140) Masque complet (EN 136) Type de filtre: A (EN 141) La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! (EN 137)
Protection des mains	:	Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374), Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) BTT: >8h (> 0,3mm), Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Protection oculaire	:	utiliser une protection oculaire adaptée. (EN166)
Protection corporelle	:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection contre les dangers thermiques	:	N'est pas exigée dans les conditions normales. Utiliser un équipement spécial.
Mesures techniques de contrôle	:	Assurer une aération suffisante. Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition Maniement sûr: voir paragraphe 7 . Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	:	ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	Aérosol
Couleur	:	incolore
Odeur	:	parfums
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point éclair	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Densité de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité	: 1 - 1,1 g/cm ³
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible
Solubilité en d'autres milieux	: Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Non applicable Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Non applicable La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.

9.2. Autres informations

Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Aérosol extrêmement inflammable.
Référence à d'autres sections: 10.4 & 10.5

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : Les aérosols peuvent se fissurer et devenir des projectiles.
Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
Référence à d'autres sections: 10.4

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Éviter les températures supérieures à 50 °C.
Protéger du rayonnement solaire.
Maniement sûr: voir paragraphe 7

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles : Substances dangereuses oxydantes, Alcalis forts, Maniement sûr: voir paragraphe 7

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Référence à d'autres sections: 5.2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

n-Butane (106-97-8)	
CL50/inhalatoire/4h/rat	658 g/m ³ (Exposure time: 4 h)
Propane (74-98-6)	
CL50/inhalatoire/4h/rat	658 mg/l/4h
ATE CLP (vapeurs)	658 mg/l/4h
ATE CLP (poussières, brouillard)	658 mg/l/4h
Isobutane (75-28-5)	
DL50/orale/rat	étude technique non faisable
DL50/cutanée/rat	étude technique non faisable
CL50/inhalatoire/4h/rat	658 mg/l/4h
ATE CLP (vapeurs)	658 mg/l/4h
ATE CLP (poussières, brouillard)	658 mg/l/4h

- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
pH: Aucune donnée disponible
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
pH: Aucune donnée disponible
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Cancerogénité : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Toxicité pour la reproduction : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
- Danger par aspiration : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Autres informations

Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques, Pour plus d'information, se reporter à la section 4

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité : Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Isobutane (75-28-5)	
CL50 poisson 1	27,98 mg/l (96h) US Environmental Protection Agency's Office of pollution Prevention (2008)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Isobutane (75-28-5)	
CE50 Daphnies 1	16,33 mg/l (48h) US Environmental Protection Agency's Office of pollution Prevention (2008)
ErC50 (algues)	8,57 mg/l (96h) US Environmental Protection Agency's Office of pollution Prevention (2008)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non classé
(1272/2008)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Non classé
(1272/2008)

Coefficient de distribution (n-octanol/eau) : Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données de PBT/vPvB : Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Données non disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

produit déchet: : ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.
éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets.
Maniement sûr: voir paragraphe 7
Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération
Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets

Emballages contaminés : Ne pas vider le récipient avec de la pression.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.
Ne pas percer ou incinérer
Éliminer en observant les réglementations administratives.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 12 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Désignation officielle pour le transport : AÉROSOLS
Désignation officielle de transport (IATA) : AEROSOLS, FLAMMABLE
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : AEROSOLS
Désignation officielle de transport (ADN) : AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.3.1. Transport par voie terrestre

Classe(s) : 2 - Gaz
Code de classification : 5F
Étiquettes ADR/RID : 2.1 - Gaz inflammables



14.3.2. Transport par voie fluviale (ADN)

Classe (ONU) : 2

14.3.3. Transport maritime

Class or Division : 2.1 - Flammable gases

14.3.4. Transport aérien

Class or Division : 2.1 - Flammable gases

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : NA

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Données non disponibles

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Code: IBC : Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Les restrictions suivantes s'appliquent conformément à l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 1907/2006 :

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 13 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

3. Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008

: EVD Spray désodorisant jardin fleuri

3.a. Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n o 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F

: EVD Spray désodorisant jardin fleuri

40. Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008.

: EVD Spray désodorisant jardin fleuri

Ce produit contient un ingrédient conforme à la liste des substances candidates de l'Annexe XIV de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

: Néant

Autorisations

: Non applicable

Suivre les réglementations indiquées plus bas, les mises à jour et annexes y relatives, en vigueur: 75/324

15.1.2. Directives nationales

DE: WGK

: nwg

DE: Classe de stockage (Allemagne) (LGK)

: LGK 2B - Aerosols

DE: Technische Regeln für Gefahrstoffe (TRGS)

: applicable

NL: ABM

: 11 - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen (B)

NL: NeR (Nederlandse emissie Richtlijn)

: Substances organiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique

: Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite

SECTION 16: Autres informations

Textes complets des phrases R-,H- et EUH

Aerosol 1

: Aerosol, Category 1

Flam. Gas 1

: Gaz inflammables, Catégorie 1

Press. Gas

: Gaz sous pression

H220

: Gaz extrêmement inflammable.

H222

: Aérosol extrêmement inflammable.

H229

: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

R12

: Extrêmement inflammable.

F+

: Extrêmement inflammable

Références littéraires et sources importantes des données

: European Chemicals Agency
Info supplier

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 14 / 14
		Révision nr : 1
	EVD Spray désodorisant jardin fleuri EAN 5400141078022	Date d'émission : 19/11/2014
		Remplace la fiche : DeJong-74

Autres informations : CLP, Article 9; Méthode de calcul.

Abréviations et acronymes :

- DNEL = Dose dérivée sans effet
- DMEL = Effet minimum dérivé
- PNEC = La concentration prévisible sans effet
- OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
- TWA = Moyenne pondérée dans le temps
- LC50 = Concentration létale médiane
- LD50 = Dose létale médiane
- LL50 = Taux létal médian
- EC50 = Concentration effective médiane
- EL50 = Median effective level
- ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
- ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
- NOEL = Dose sans effet observé
- NOEC = Concentration sans effet observé
- NOELR = Taux de charge sans effet observé
- NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
- NOAEL = Dose sans effet toxique observé
- EWC = Le code européen des déchets
- NA = Non applicable
- N.O.S. = non spécifiées ailleurs
- VOC = Composés organiques volatils
- Relation quantitative structure-activité (QSAR)
- ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
- ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
- CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
- IATA = Association internationale du transport aérien
- IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
- LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
- LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
- REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
- WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)
- ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Methodologie générale d'évaluation)
- STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
- BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.